

# Association Saint Drézéry Nature Environnement

Journal officiel Numéro : 579

COMMUNIQUE DE PRESSE

## DECHARGE DE CASTRIES NOS INQUIETUDES SE CONFIRMENT

### DES ALGUES NOIRES :

L'interdiction d'admission des refus d'exploitation d'Amethyst est levée et déjà, nous constatons l'apparition d'algues noires au captage de la source de Fontgrand, au pied de la décharge de Castries.

Source qui héberge au moins trois espèces de gastéropodes stygobies protégées par la loi

Ces algues noires confirment la prédominance de phosphates et de nitrates, et leurs conséquences sur les ressources en eau.

Et c'est bien ce que confirme le bilan qui sera présenté à la séance du 3 mai prochain de la Commission de Suivi de Site, sans qu'aucune explication sérieuse ne soit mentionnée.

### LA FIN D'AMETHYST :

Le décret du 15 Février 2016, va rendre obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017, le tri à la source des déchets fermentescibles par les producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de déchets composés majoritairement de bio déchets.

C'est le cas de la Métropole de Montpellier et de sa méga usine Amethyst.

Mais c'est surtout le tri obligatoire des fermentescibles sur l'ensemble de la métropole, plus aucunes communes, quartiers, entreprises ou administrations n'échapperont au tri à la source de ces déchets fermentescibles.

### Ce décret interdira le mélange de fermentescibles trié avec d'autres déchets.

Voilà donc arrivée la fin d'Amethyst et son TMB ?

Que va faire la Métropole ?

Nous allons écrire à son Président pour connaître sa position à ce sujet et nous serons vigilant à l'application de cette réglementation.

### LA VISITE SECRETAIRE D'ETAT A LA BIODIVERSITE :

Jeudi dernier, 21 avril, Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité était discrètement à Montpellier, accompagné du Préfet de l'Hérault.

Le dossier envoyé à la Commission des Pétitions du Parlement Européen, ainsi que nos remarques face aux dernières analyses et à la levée de l'interdiction d'admission des refus de tri leurs ont été remis.

Nous avons demandé à la Secrétaire d'Etat à la biodiversité la mise en place par la DREAL de toutes les analyses nécessaires suite à l'apparition de ces algues noires.

Montpellier souhaite accueillir la future Agence de la Biodiversité, à ce titre elle se doit d'être exemplaire dans la gestion de ses déchets et cela ne semble pas être le cas aujourd'hui ?



Contact presse : MARIE NOELLE SIBIEUDE – 06 85 14 72 37 – mnsibieude@orange.fr